

0352686E  
ACADEMIE DE RENNES  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ANITA CONTI  
10 ESPLANADE ANITA CONTI  
35174 BRUZ CEDEX  
Tel : 0223501700

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 11  
Année scolaire : 2023-2024  
Nombre de membres du CA : 28  
Quorum : 15  
Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 22/09/2023

Réuni le : 02/10/2023

Sous la présidence de : Christophe Briand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Saint-Sauveur en Puisaye (Yonne), dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.**

Pièce(s) jointe(s)

Oui                      Nombre: 2

Libellé de la délibération :

"Voyage Colette" (voyage)

L'animation pédagogique est facultative, elle concerne les élèves de 1ère 2 (et 2 accompagnateurs).

- elle se déroulera du 17 au 18 avril 2024,

- la participation financière des familles est de 130,00 €.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :                      15

Pour :    15

Contre :    0

Abstentions :                                   0

Blancs :                                         0

Nuls :     0

**Etablissement : 0352686E - Lycée Anita Conti Bruz**

## Projet : Voyage Colette

Statut : Proposé à la Région

Appel à projet : N°2 2023-2024

### Détail

<b>Axe</b>	Education artistique, sensibilisation à l'art, à la culture et aux sciences et techniques
<b>Thème</b>	Sensibilisation aux arts
<b>Contrat</b>	2023-2026
<b>Responsable pédagogique</b>	Adélaïde de Gemeaux
<b>Fonction</b>	Enseignante
<b>Courriel</b>	adelaide.gemeaux@gmail.com
<b>Professeurs et Personnels impliqués - matières concernées</b>	Adélaïde de Gemeaux

### Caractéristiques

<b>Description du projet</b>	Projet de voyage de Bruz à Saint-Sauveur en Puisaye, pour visiter : - la maison natale de Colette (autrice au programme étudiée par les élèves ; le texte étudié porte sur le lieu précis visité) - le musée Colette : ouverture culture sur l'autrice - le sentier Colette (lien littérature et botanique, découverte du vivant et des écosystèmes)
<b>Comment les élèves sont-ils impliqués ?</b>	Mise en pratique des cours lectures d'extraits des textes étudiés t dans les sites concernés Atelier d'écriture créative
<b>Perspectives et développement de l'action</b>	Exploitation en classe avec les élèves : éclairage du texte étudié. Pratique d'ateliers d'écriture sur le sentier Colette. Travail sur l'ouverture fille : garçon à travers la mise en valeur du patrimoine.
<b>Déplacement-accueil ?</b>	Déplacement et accueil
<b>Localisation si déplacement</b>	En France hors Région Bretagne

### Calendrier

Début : 2024-04-17 - Fin : 2024-04-18

### Elèves concernés

<b>Nb d'élèves directement impliqués</b>	33
<b>Des élèves de filière professionnelle sont-ils impliqués dans ce projet ?</b>	Non
<b>Nature du groupe concerné</b>	Classe entière
<b>Formations</b>	PREMIERE GENERALE

### Partenaires

<b>Travaillez-vous avec un artiste professionnel ?</b>	Non
<b>Ce projet sollicite t-il d'autres dispositifs ?</b>	Oui
<b>Si oui, lesquels ?</b>	Passe culture

### Budget

Recettes

# BUDGET VOYAGE COLETTE

DU 17 AU 18 AVRIL 2024  
33 élèves + 2 accompagnateurs  
CLASSE DE PREMIERE 102

## DÉPENSES

## RECETTES

TRANSPORT	2 550,00	FAMILLES	4 290,00	130,00 Coût par élève
HÉBERGEMENT	2 000,00	DGFL	260,00	
VISITES ACTIVITÉS	396,00	PASS CULTURE	396,00	
<b>TOTAUX</b>	<b>4 946,00</b>	<b>TOTAUX</b>	<b>4 946,00</b>	

BIEN\_20232024\_11\_0352686E\_231006180714

0350063D

ACADEMIE DE RENNES

RECTORAT ACADEMIE DE RENNES

96 RUE D'ANTRAIN

35705 RENNES CEDEX 7

### BORDEREAU D'INSTRUCTION

Objet de l'acte : Financement des voyages scolaires "Voyage Colette" (vo

Etablissement émetteur de l'acte : LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ANITA CONTI-0352686E

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement de l'acte : 11

Année scolaire : 2023-2024

Pour le recteur, et par délégation du préfet de Région

Décision : Validation sans observation

Commentaire :

Pièce(s) jointe(s) : Non

Observations :